



Enjeux du logement en Gaspésie : portrait et investissements

Chandler, 6 mai 2021 – Comme le développement et le maintien d’une offre de logements suffisante sont au centre des préoccupations des élus, le Regroupement des MRC de la Gaspésie a demandé au CIRADD, Centre d’initiation à la recherche et d’aide au développement durable, de documenter la situation du logement locatif en Gaspésie. Le rapport, maintenant disponible, présente les expériences et les enjeux vécus par près de 400 nouveaux arrivants et identifie les obstacles à la construction locative en région. Encouragés par les données obtenues dans ce rapport, les préfets de la Gaspésie ont choisi de réserver une importante somme de 1 000 000 \$ pour stimuler la construction de logements locatifs dans les municipalités de la Gaspésie. Cette enveloppe s’inscrit dans le cadre de gestion 2021-2022 du Fonds régions et ruralité pour la région de la Gaspésie (FRR - volet 1).

Faits saillants de l’étude du CIRADD

Cette étude du CIRADD a permis de dresser certains constats :

- 13,2 % des locataires sont forcés à quitter leur logement pour la période estivale.
- 46,67 % des répondants qui habitent un logement l’ont trouvé à l’aide du bouche-à-oreille.
- Au Québec, le taux d’inoccupation était de 1,5 % pour les appartements et les maisons en rangée pour les municipalités de 2 500 à 10 000 habitants, tandis qu’en Gaspésie il est de 0 % pour 4 des 5 municipalités de cette même catégorie. Rappelons que le taux d’équilibre est généralement fixé à 3%.
- Selon les acteurs privés consultés, le coût par porte d’une nouvelle construction en Gaspésie serait de 20 000 \$ à 25 000 \$ plus élevé qu’ailleurs au Québec. Le manque de main-d’œuvre spécialisée et la période d’amortissement des investissements sont des enjeux nuisant à la construction de nouveaux logements.

Lien pour consulter le Rapport sur les perceptions des acteurs privés et des nouveaux arrivants sur les enjeux du logement locatif résidentiel en Gaspésie, du CIRADD : <https://www.ciradd.ca/projets/enjeux-du-logement-en-gaspesie/>

La région réserve 1 M\$ pour l’enjeu du logement

Ce tout récent état de situation a permis au Regroupement des MRC de la Gaspésie de mieux comprendre, entre autres, les facteurs qui influencent les entreprises à investir ou non dans la construction de logements résidentiels et à déterminer des cibles d’intervention régionale permettant de répondre aux défis du logement. Ainsi, dans le cadre de gestion 2021-2022 du FRR - volet 1, 1 000 000 \$ est réservé pour soutenir la mise en place de programmes municipaux sur l’enjeu du logement. Les détails et les modalités de cet ambitieux programme seront connus au plus tard le 31 août 2021.

Comme l’explique Nadia Minassian, préfète de la MRC du Rocher-Percé et présidente du Regroupement des MRC de la Gaspésie, « Le logement est un enjeu économique et social de premier plan pour le développement de la Gaspésie puisqu’il influence entre autres le défi démographique et le recrutement de main-d’œuvre des entreprises. Les impacts du manque de logements sont nombreux sur nos milieux de vie et il est important que les municipalités soient partie prenante des solutions en matière de logement. »

À propos du Regroupement

Le Regroupement des MRC de la Gaspésie a pour mission de réunir les élus locaux de Gaspésie afin de soutenir le développement de son territoire dans un esprit de concertation. Le Regroupement est composé de la Table des préfets (tous les préfets de la Gaspésie), de la Table des MRC (préfets de la Gaspésie et un maire par MRC) et du comité de liaison (directeurs généraux de toutes les MRC).

-30-

Pour information :

Nadia Minassian

Présidente du Regroupement des MRC de la Gaspésie

418-616-0984

nminassian@rocherperce.qc.ca

 [Regroupement des MRC de la Gaspésie](#)